



DÉLIBÉRATION

Abrogation de la délibération n°18.3 du conseil communautaire du 27 juin 2024 - Approbation de la modification n°1 du PLU - Reclassement de la zone de développement de loisirs 1AUL en zone UEr et modification de l'OAP

1 DOCUMENT - Publié le 8 Octobre 2024

Délibération du 26 septembre 2024

 **21_8.pdf**
(.pdf, 1,4 Mo)

 **TÉLÉCHARGER**

Le dossier complet est consultable en ligne sur le site internet du Géoportail de l'urbanisme, à l'adresse suivante : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr